

## Accord de Sortie de Crise Rendez-Vous Rémunération

Le **+** syndical

mercredi 20 avril 2022

### ➤ Révision Rémunération 2022 : rendez-vous au 21 avril

A la demande des quatre OS représentatives, ce rendez-vous décisif a été avancé au 21 avril.

La CFE-CGC demande à la Direction de maintenir la réunion du 9 mai, afin de permettre aux OS d'analyser les propositions, avant de se positionner.

### ➤ Rémunération 2022 et 2023 : nos attentes

#### Inflation : rattrapage indispensable

Les faits sont là, dans son bulletin de mars, la Banque de France prévoit une inflation de l'ordre de 4% pour 2022, mais avec beaucoup d'incertitudes ...

Nous demandons un rattrapage du niveau des NAO en mai pour tous les salariés du Groupe.

#### Participation : les engagements doivent être tenus

Un complément de Participation a permis le versement de 5.66% du salaire annuel, pour 6% promis par la Direction aux signataires de l'Accord de Sortie de Crise.

Nous demandons qu'une mesure complémentaire de 0.34% de la MS soit versée aux salariés.

#### Rémunération : libération totale en 2023

Nous attendons une levée en 2023 de toutes les restrictions qui pèsent depuis deux ans sur notre Intéressement, notre Participation et les abondements de notre Epargne Salariale.

Nous demandons, un allègement des critères qui brident notre Intéressement 2022 (versé en 2023) et notre Epargne Salariale en 2023, afin de permettre de libérer enfin notre Participation, notre Intéressement, l'Abondement de notre Epargne Salariale et celui du PERCO.

#### Revoiture : si le dérapage de l'inflation perdure

Nous demandons une nouvelle date de « revoiture » avant la fin de l'année dans le cadre du suivi de cet accord pour échanger notamment sur l'inflation 2022 et le prévisionnel 2023.

**Le 21 avril et après, nous serons au rendez-vous !**

